QUESTIONNAIRE DE PRÉFAISABILITÉ

VERSION COURTE



NOM DU PLAN D'EAU :

NOM DU PARCOURS :

Réalisée par :



En collaboration avec :



Grâce à l'appui financ<u>ier :</u>

Québec 🖁 🖁

MISE EN CONTEXTE

Bienvenue dans la grande famille de La route bleue!

La route bleue, c'est le point de départ pour pratiquer une activité nautique non motorisée pour tous les niveaux, en famille ou entre amis. Ce projet est reconnu par le ministère de l'Éducation comme réseau national et porté par Canot Kayak Québec.

Le projet est développé en collaboration avec Eau Vive Québec permettant ainsi de représenter la majeure partie des pratiquantes et des pratiquants d'activités nautiques non motorisées et de partager nos expertises.

En favorisant une expérience écotouristique enrichissante, en bonifiant et en facilitant les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours pagayables au Québec.

Sur le réseau La route bleue, les utilisateurs et utilisatrices naviguent sur des parcours validés et dotés d'une signalisation adaptée au niveau du parcours. Des outils et une cartographie interactive en ligne vous permettent de planifier adéquatement des sorties sur l'eau et de découvrir les environs.

Embarquez à la découverte de votre territoire.

Merci de votre confiance,

Emmanuel Laferrière Directeur CKQ

La route bleue ————— 02

SOMMAIRE

<u>04</u>	LES AXES DE DEVELOPPEMENT
<u>05</u>	LES ÉTAPES DE PROJETS
<u>06</u>	L'OBJECTIF DU RAPPORT
<u>07</u>	LES CRITÈRES
<u>08</u>	VOTRE PROJET
<u>09</u>	FORCES, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS
<u>10</u>	CRITÈRES GÉNÉRAUX
<u>11</u>	POUR LA SUITE
<u>12</u>	ANNEXES

La route bleue _____ 03

LES 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

01. SÉCURITÉ

Chaque personne est responsable d'avoir le bon équipement et les compétences nécessaires pour naviguer sur un plan d'eau. Pour ce faire, l'accès à des renseignements précis et à des installations adaptées pour les utilisateurs et utilisatrice est essentiel. C'est pourquoi La route bleue met un ensemble d'outils et de formations à la disposition de la population, en plus de s'assurer que chaque parcours proposé soit vérifié et développé selon des critères de sécurité rigoureux.

03. ÉDUCATION

La promotion des bonnes pratiques compréhension des écosystèmes visités lors de la pratique d'activités nautiques non motorisées sont des éléments primordiaux du projet. L'accès à de l'information et de la formation de qualité, en plus de la promotion et de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine des plans d'eau sont essentiels. La route bleue est un outil pour aider la population québécoise à connecter avec son identité et approfondir ses connaissances sur le territoire qu'elle visite. La route bleue est engagée à respecter les écosystèmes fragiles et à sensibiliser les gens aux principes Sans Trace pour offrir des expériences agréables aux utilisatrices et utilisateurs des plans d'eaux en harmonie avec la faune et la flore.

02. ACCESSIBILITÉ DURABLE

En développant des parcours pour tous les types d'embarcations et tous les niveaux d'adepte, La route bleue s'adresse à l'ensemble des pratiquants et pratiquantes. L'accessibilité repose sur des infrastructures adéquates et une bonne analyse de la capacité d'accueil. La pérennisation des accès aux berges réalise grâce à se un accompagnement des milieux d'accueil dans la création et l'entretien des accès. Pour répondre aux besoins de la population québécoise. La route bleue adresse les enjeux entourant la privatisation des accès. Cette motivation guide la création de parcours permettre une cohabitation pour structurée entre les différentes personnes utilisatrices.

04. ECOTOURISME

La route bleue s'inscrit dans un tourisme responsable et durable : respectueux l'environnement et en harmonie avec communautés. En plus d'être développés en concertation avec le savoir-faire des milieux d'accueil, les parcours mettent en valeur des attraits écotouristiques de leurs régions, les services de guidage, de navette et de location d'embarcation. En invitant la population québécoise à redécouvrir leur territoire en explorant leurs plans d'eau, La route bleue contribue à l'épanouissement d'un tourisme d'aventure québécois dynamique.









La route bleue ————— 04

LES ÉTAPES DU PROJET

1- CONCERTATION

- · Présentation de La route Bleue
- Création de comités de travail pour le développement de parcours
- Recherche de financement

3- PRODUCTION

- · Réalisation des mises à niveau
- Signature des ententes
- Plan d'urgence
- · Cartographie et signalisation

5- PÉRENNISATION

- Accompagnement postlancement
- Audit du parcours à tous les 3 ans

2- CARACTÉRISATION

- · Questionnaire de préfaisabilité
- · Rapport de préfaisabilité
- Caractérisation
- Rapport de caractérisation

4- LIVRAISON

- Intégration du parcours sur le site web de La route bleue
- Affichage de la signalisation
- · Lancement et promotion

La route bleue _____ 05

OBJECTIF DU QUESTIONNAIRE

L'objectif de ce questionnaire est de récolter l'information nécessaire à l'élaboration des premières étapes du processus de création de vos parcours de La route bleue dans votre région. Cette étape marque le début de votre aventure La route bleue.

L'équipe d'expertise technique utilisera votre questionnaire complété, ses outils de géomatique et une recherche sur les habitudes actuelles des pagayeurs et pagayeuses dans le secteur pour produire le rapport de préfaisabilité. Ce rapport déterminera si la création d'un parcours de La route bleue est possible selon vos attentes ou si le trajet doit être modifié pour mieux répondre aux critères et à votre vision de développement. Le rapport de préfaisabilité contiendra aussi le niveau de difficulté estimé de votre parcours et une foule d'autres informations qui serviront de base à nos conseillers à la caractérisation avant d'aller sur le terrain.

L'analyse vous sera présentée lors d'une rencontre en visioconférence et le rapport vous sera transmis tout de suite après. La présentation comprendra le premier jet de la carte interactive et permettra de valider certaines informations avant d'entamer la prochaine étape.

L'étape suivante est habituellement la caractérisation sur le terrain lors de la prochaine saison pagayable et de la présentation de ce rapport à l'automne suivant.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'analyse complète d'un parcours La route bleue est basée sur le Cahier des critères qui vous a été présenté en début de projet. Ces critères permettent de standardiser le niveau minimal qu'un pagayeur ou pagayeuse devrait avoir avant de s'aventurer sur un parcours, ainsi que de vous guider vers les mises à niveau obligatoires permettant la création d'un parcours La route bleue.

En tenant compte de la classe d'une rivière ou de la zone d'un plan d'eau ouvert, ainsi qu'une série d'autres critères (ex.: présence de portage, stationnement, sortie d'urgence) les parcours de La route bleue sont classés selon 4 niveaux, de débutants à experts.

L'évaluation du parcours, les mises à niveau et les recommandations qui vous seront proposées dans le rapport de préfaisabilité sont donc en lien direct avec les éléments composant le cahier des critères de La route bleue. Il se veut un outil de référence pour toutes les étapes du projet.



VOTRE PROJET

Coordonnateur régional :	
。Organisme:	
Personne ressource :	
。 Contact :	
Responsable du parcours :	
Organisme :	
 Personne ressource : 	
。Contact:	
INFORMATIONS GÉNÉRALES :	
Décrivez-nous la vision de votre projet de La route bleue en quelques lignes:	

FORCES, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Veuillez répondre en quelques lignes aux points suivants:

Points forts :
Enjeux envisagés :
Opportunités à ne pas manquer :

GÉNÉRALE









Quelle est l'adresse du point de départ ou quelles sont les coordonnées GPS du point de départ?

Les coordonnées GPS se trouvent facilement sur Google Map, en cliquant à droite sur le site de votre point de départ.

- Adresse:
- Coordonnées GPS:
- Adresse:
- · Coordonnées GPS:
- Adresse:
- · Coordonnées GPS:
- Adresse:
- Coordonnées GPS:

Est-ce qu'une cartographie statique ou en ligne existe déjà pour votre parcours?

Le cas échéant, veuillez joindre les documents:

- Oui
- Non

Quels sont selon vous les parcours potentiels?





Questionnaire pour les municipalités

INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

La section QUALITÉ DE L'EAU de ce questionnaire a pour but d'identifier et d'évaluer les facteurs de risque pesant sur la qualité de l'eau dans votre région. La Santé Publique recommande, afin d'assurer la sécurité des pagayeurs, de respecter le seuil de 1000 UFC/100 ml.

Pour toute question sur cette partie, merci de contacter Maëlle Tripon, à mandats@fondationrivieres.org.

Pour évaluer les risques, il est important de comprendre le contexte du cours déau visé par un éventuel parcours de La route bleue et de collecter les données que vous avez en votre possession et dont nous aurons besoin pour évaluer le site. Les questions suivantes ont pour but de nous appuyer dans cette évaluation, qui permettra de mieux vous conseiller sur les mesures à prendre afin d'assurer la faisabilité de La route bleue et la sécurité des pagayeurs.

Pour information, merci de fournir les données suivantes avec ce questionnaire :

- → Schéma d'écoulement des surverses sur votre municipalité (cas échéant)
- → Données de surverses pour l'année en cours et l'année d'avant (cas échéant)
- → Données de suivi de la qualité du cours d'eau (cas échéant)

Sur le territoire de votre municipalité, à proximité du cours d'eau visé pour le parcours de La route bleue :

•	Y a-t-il des fosses septiques ? Oui Non
_	Si oui, qui prend en charge la vidange des fosses septiques sur ce territoire ? Les citoyen.ne.s La municipalité locale La MRC / une Régie Autre Ne sais pas
•	Y a-t-il des ouvrages de surverses ? Oui Non

Fondation Rivières



Si oui, merci de nous fournir les **schémas d'écoulement simplifiés** (nécessaire) ou les plans des réseaux sanitaire et pluvial (facultatif), ainsi que les données les plus récentes disponibles sur les surverses (si disponibles).

•	Y a-t-il des milieux agricoles exploités sur ce territoire? Si oui, quels types de
	productions agricoles? Cocher tous les cas applicables.
	Grandes cultures (maïs,soya)
	Maraîchage
	Pâturage
	Production bovine
	Production porcine
	Non, il n'y a pas d'exploitation agricole sur ce territoire
	Autre
	Ne sais pas
•	Y a-t-il des industries en opération sur ce territoire? Si oui, dans quel(s) secteur(s) d'exploitation? Cocher tous les cas applicables.
	1. Pâteset papiers
	2. Raffinage du pétrole
	3. Minier
	4. Métallurgie primaire
	5. Chimie
	6. Transformation du métal
	7. Agro-alimentaire
	8. Textile
	9. Transformation du bois
	Non, aucune industrie n'opèrœur ce territoire
	Autre
	Ne sais pas
•	Si des industries sont en opération sur ce territoire, y en a-t-il qui font des rejets à
	l'environnement, sans passer par un système de traitement municipal?
	Oui
	Non
	Ne sais pas
Si oui, l	esquelles ?

Fondation Rivières



 Avez-vous déjà fait des prélèvements de qualité de l'eau ?
☐ Oui
□ Non
Si oui, merci de nous fournir ces données (jusqu'à 5 ans précédant l'année de demande) ainsi que la date et l'endroit (coordonnées géographiques) où elles ont été prises.
 Est-ce que d'autres acteurs du territoire ont déjà fait des prélèvements de qualité de l'eau?
☐ Organisme de bassin versant
☐ Comité ZIP
☐ MRC
☐ Autres
☐ Aucun
☐ Ne sais pas
• Y a-t-il déjà eu des cas observés d'effloraison de cyanobactérie sur le cours d'eau ?
Oui
□ Non
 Avez-vous connaissance d'enjeux spécifiques vis-à-vis de la qualité de l'eau sur votre territoire ? Si oui, merci de les préciser ici et d'inclure vos pièces justificatives (carte photo, rapport, etc.).
Qui est la personne responsable des eaux usées à la municipalité ? Merci de précisei

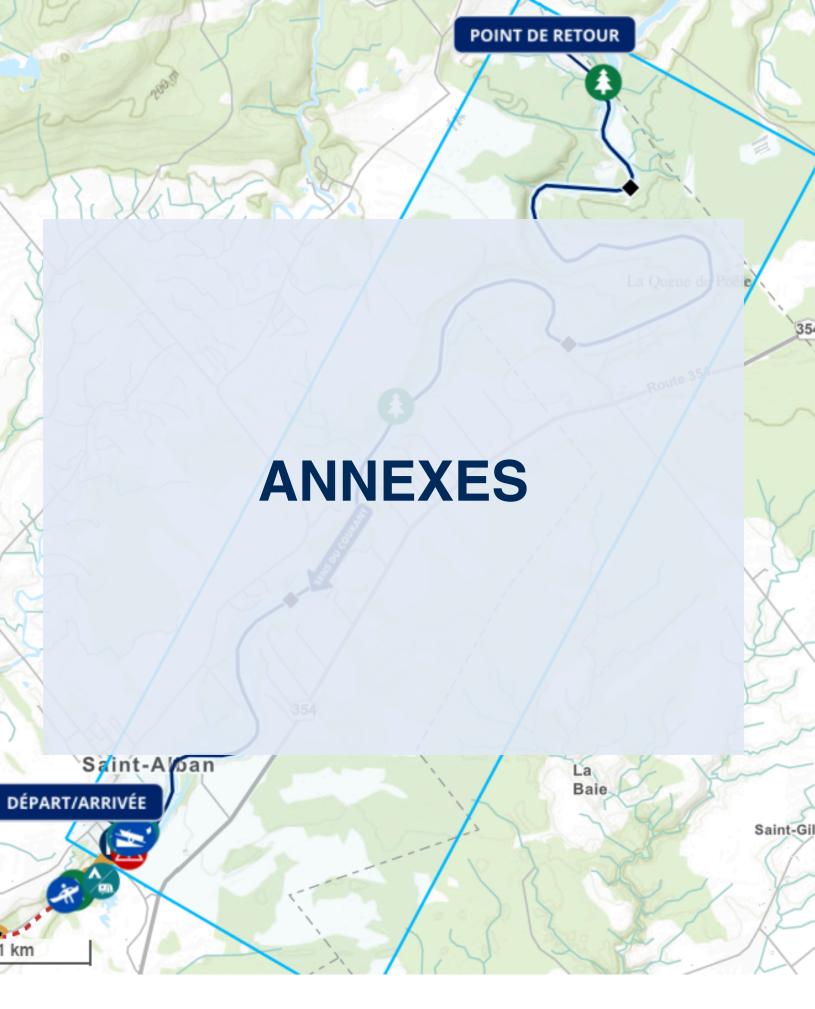
ses coordonnées (courriel et téléphone).

POUR LA SUITE...

Voici ce qui vous attend dans les prochaines étapes de création de votre parcours de La route bleue:

- L'équipe d'expertise technique prendra le temps de bien analyser votre questionnaire de préfaisabilité. Il est possible d'être contacté pour obtenir des clarifications.
- La production du rapport de préfaisabilité. Pour ce faire, une analyse de vos réponses, en relation avec le Cahier des critères de La route bleue, sera effectuée. Le rapport contiendra le niveau de difficulté de votre parcours et sa faisabilité.
- Production d'une carte interactive qui servira de base pour la caractérisation qui sera effectuée lors de la prochaine saison pagayable (mai à octobre).
- Évaluation du nombre de jours nécessaires pour faire la caractérisation de votre parcours, ce qui permettra de vous remettre une soumission officielle.





La route bleue

12

LES TYPES DE MILIEUX

Le milieu de pratique est le premier élément observé dans l'évaluation d'un parcours pagayable. Son évaluation est très importante pour attribuer le bon niveau de difficulté du parcours. Il est à noter que l'environnement nautique est dynamique (facteurs environnementaux, distance, etc.) et que le niveau de difficulté d'un parcours peut varier en fonction de ces facteurs.

EAU CALME

Plans d'eau douce généralement fermés. Ex.: lacs, réservoirs, rivières sans rapides (courant faible). Bien que cet environnement soit généralement plus clément, les conditions sur une grande étendue d'eau douce peuvent être exigeantes.

EAU VIVE

Rivières possédant un courant important ne permettant pas de faire la rivière en aller-retour. Présence de rapides de niveaux faciles à très difficiles. Plus la difficulté augmente, plus les manœuvres deviennent techniques et les compétences nécessaires.

MARIN

L'environnement marin est constitué de tous les plans d'eau impactés par les marées. Sur le fleuve Saint-Laurent, les marées se font ressentir à partir de Trois-Rivières. Dans ce milieu, la température de l'eau peut être froide, et ce, même en plein été.

La route bleue ——————— 13

LES ZONES DE DIFFICULTÉS

Veuillez consulter l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

ZONE 0

Description: Petite zone de pratique délimitée qui est surveillée par une personne

externe à l'activité.

Niveau de difficulté: Novice.

ZONE 1

Description: Petit lac ou cours d'eau à faible débit.

Niveau de difficulté: Débutant.

ZONE 2

Description: Littoral, grand lac ou réservoir modérément exposé avec de fréquentes

opportunités de débarquement facile et de courtes traversées.

Niveau de difficulté: Intermédiaire.

ZONE 3

Description: Plan d'eau exposé où l'on trouve des passages plus exigeants. On peut y rencontrer une combinaison d'éléments tels que des courants forts, des vents soutenus, une houle significative ou une mer agitée.

Niveau de difficulté: Avancé.

ZONE 4

Description: Région isolée et soumise à un climat sévère.

Niveau de difficulté: Expert.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

Veuillez consulter l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE I

Relief du rapide: Courant apparent, peu turbulent, avec des ondulations et de petites vagues.

Navigation: Se négocie très facilement et les courants sont légers à modérés. Les rares obstacles sont repérables à l'avance, simples et facilement évitables.

CLASSE II

Relief du rapide: Rapides simples avec des passages larges, clairs et dégagés qui sont évidents.

Navigation: Des manœuvres occasionnelles peuvent être nécessaires, mais les obstacles, roches et petites vagues, seuils et rouleaux sont petits et facilement évitable même si présents dans le courant principal.

CLASSE III

Relief du rapide: Rapides modérés avec des vagues de bonnes amplitudes pouvant déferler, mais prévisibles. Les obstacles sont difficiles à éviter sans action délibérée.

Navigation: Le courant principal est généralement ininterrompu, mais le meilleur passage n'est pas toujours évident.

CLASSE IV

Relief du rapide: Des rapides intenses, puissants, mais prévisibles nécessitant une navigation rigoureuse dans des eaux turbulentes.

Navigation: Selon la rivière, elle peut présenter de vagues ou rouleaux imposants inévitables, ou des passages étroits exigeant de la précision.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

Veuillez consulter l'annexe du **Cahier des Critères** pour avoir les définitions complètes.

CLASSE V

Relief du rapide: Rapides navigables présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux.

Navigation: Mouvement d'eau très complexe parsemé par des obstacles majeurs et incontournables.

CLASSE VI

Relief du rapide: Rapides innavigables, ou pratiquement, présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux.

Navigation: Rapide généralement infranchissable (jusqu'à preuve du contraire) en raison de son extrême difficulté, son imprévisibilité ou sa dangerosité.



La route bleue —————— 16

PROGRAMME DE FORMATION

Veuillez consulter les sites web des fédérations concernées pour avoir plus de détails sur les formations.

CANOT KAYAK QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Canot Kayak Québec:

- · Canot d'eau calme
- · Canot d'eau vive
- Rabaska
- · Kayak de mer et récréatif
- Instructeurs (canot et kayak)
- Sécurité et sauvetage en rivière (CSRQ)
- Pagaie pour tous

EAU VIVE QUÉBEC

Plusieurs formations sont offertes par Eau Vive Québec:

- · Kayak d'eau vive et récréatif
- Planche à pagaie
- Rafting
- Instructeurs (SUP, kayak et rafting)
- · Sécurité et sauvetage en rivière (CSRQ)



Merci pour votre confiance!

CONTACT:

Expertise technique

expertise.technique@canot-kayak.qc.ca

Équipe La route bleue

contact@laroutebleue.ca

Réalisée par :



En collaboration avec :



Grâce à l'appui financier :

